



L'Agence d'urbanisme Pays d'Aix - Durance recrute

un(e) Assistant(e) d'études planification et urbanisme

L'AUPA est une association Loi 1901. Elle a majoritairement pour membres des collectivités locales et territoriales. Historiquement ancrée sur le Pays d'Aix en Provence - aujourd'hui intégré à la Métropole Aix Marseille Provence - l'AUPA connaît aujourd'hui un fort développement et compte parmi ses partenaires l'Etat et une vingtaine de communes, mais aussi le Pays d'Arles, les Communautés d'Agglomération de Manosque, de Digne et de Gap. Elle poursuit également un partenariat engagé depuis 4 ans entre la Région et les Agences d'urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur.

Outil d'aide à la décision œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'AUPA est en charge de missions d'observation, d'études et réflexions préalables concernant l'aménagement et la planification, le développement et l'urbanisme durables.

Une équipe pluridisciplinaire de 24 personnes est en charge de la mise en œuvre du programme de travail partenarial, dont le volet métropolitain est décliné par les 2 agences d'urbanisme d'Aix en Provence et de Marseille, selon une « Feuille de route » validée par la Métropole.

L'AUPA appartient au réseau de la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme) regroupant une cinquantaine d'agences. Le Président de l'AUPA est Maryse JOISSAINS MASINI, Maire d'Aix en Provence et Président du Territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix Marseille Provence.

MISSIONS

Les missions relatives à la planification et à l'urbanisme réglementaire se sont considérablement renforcées avec la création de la Métropole Aix Marseille Provence au 1^{er} janvier 2016 et le démarrage des grands schémas et documents de planification métropolitains, ainsi que des transferts de compétences progressifs et complexes.

L'AUPA intervient avec l'AGAM à différents niveaux de l'élaboration de ces schémas et documents (du diagnostic à la réalisation complète, études spécifiques, prospective, animation, etc.).

Par ailleurs, avec le transfert de la compétence PLU à la Métropole au 1^{er} janvier 2018, l'AUPA est en charge de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, venant ainsi en appui du Pôle Aménagement et urbanisme du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Au sein de l'équipe en charge des questions de planification et d'urbanisme réglementaire, l'assistant(e) d'études Planification / Territoires sera amené(e) à contribuer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aix, mais également en tant que de besoin en appui aux démarches de planification métropolitaines.

Etudes en vue de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix

- Elaboration du **diagnostic territorial** qui sera actualisé tout au long de la procédure,
- Accompagnement sur l'**écriture du PADD** dont le débat est prévu fin 2019,

- Accompagnement de la communication technique et de l'animation,
- Elaboration d'une partie des **OAP thématiques et sectorielles**.

PROFIL RECHERCHE

Les compétences et qualités recherchées :

- Un **Master en urbanisme**, à l'issue d'études de géographie, d'urbanisme, d'IEP, d'architecte ou d'**ingénieur**,
- Une **pratique professionnelle de 2 à 3 ans** minimum dans le domaine de la planification en agence d'urbanisme ou bureau d'études, notamment dans la rédaction de SCoT et/ou PLU (i),
- Une bonne maîtrise des **outils d'observation territoriale** (QGIS), **d'expression graphique** (Illustrator) et de **bureautique** (Suite Office),
- Rigueur intellectuelle et méthodologique, **qualités rédactionnelles et d'expression orale**,
- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels,
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées,
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à temps plein et à durée déterminée (CDD **d'un an**)
- Rémunération à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience
- Echéance : poste à pourvoir au 13 mai 2019

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillé à adresser avant le 23 avril 2019 à :

M. Serge LERDA, Directeur Général

Agence d'urbanisme Pays d'Aix – Durance

Le Mansard Bât. C

Avenue du 8 mai

13090 AIX EN PROVENCE

ou par courriel à s.levy@aupa.fr

Contact : Amandine Martin-Laval, 04 42 23 81 95